

# Fédération Sportive et Gymnique du Travail



## Challenge Inter Clubs FSGT de l'AMITIÉ DIMANCHE 12 Mars 2017

Le challenge est attribué pour une année au club FSGT ayant réalisé le meilleur total de points pour ses 4 meilleurs résultats, toutes catégories confondues et après déduction faite des points de handicap selon le barème suivant :

Arc à poulies	-40pts	C5	-30pts
C4	-20pts	C3	-10pts

Pour les tirs en 2 x 10 volées de 3 flèches

-14 ans et sport adapté

14 ans et plus

Arcs à poulies

12 mètres sur blasons de 60

15 mètres sur blasons de 40

18 mètres sur Trispots de 40 avec petit 10

Les règles de tir fédéral seront appliquées.

Les archers devront se présenter au pointage avec leur licence, au nom du club FSGT qu'ils représentent.

Le challenge sera définitivement acquis après 3 succès consécutifs ou 5 victoires non consécutives.

Tout litige sera tranché par les arbitres officiel(le)s désigné(e)s avec l'aide des membres de la CFA présents au cas où.

Ce challenge tout à fait amical devra être disputé dans le vrai esprit sportif de la FSGT où les adversaires sont avant tout des amis.

Règles établies et approuvées par les responsables FSGT de l'ACLS et de l'ACS.

Règlement établi le 10 Février 2017